



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023 à 18h30

Présents : G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / JJ. VIGOT.

Absents excusés : L. NAISSANT / Y. RHODDE / S. VANDEWEEGHE

Procurations : L. NAISSANT (proc. K. CHEDAL) / Y. RHODDE S. (proc. S. BONIN) / VANDEWEEGHE (proc. G. BRACHOTTE)

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant excusé : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, la réalisation d'un Arrêté Municipal prescrivant les obligations dûes par les citoyens sur la commune comme l'entretien des trottoirs, la gestion des eaux pluviales, l'esthétique, etc.
- Approuve, à l'unanimité la procuration à l'Adjoint aux finances, Sébastien BONIN, pour la signature de l'acte de vente de la parcelle C 760 route de Dijon prévu le 03 juillet.
- Approuve, à l'unanimité le référent déontologue élu local et l'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion de la Côte d'Or.
- Approuve, à l'unanimité la prolongation du congé parental de Mme BONVALOT-NOIROT Amélie pour un temps partiel à 90 % à compter du 14 août 2023.
- Approuve, à l'unanimité les tarifs pour les repas, la buvette et la consigne à l'occasion des festivités du 13 juillet.
- Approuve, à l'unanimité, de ne pas augmenter le tarif des cours de l'école de musique mais d'augmenter le salaire des professeurs de 1,5 % pour la rentrée de septembre.

Monsieur VIGOT, Adjoint au Maire :

- Fait part de l'avancement des travaux pour la clinique vétérinaire et le salon de coiffure ainsi que pour l'extension de la maison de santé et du point à temps.

Madame CHEDAL, Adjointe au Maire :

- Fait part de l'organisation de la fête de la musique qui aura lieu le samedi 24 juin en collaboration avec l'association Loisirs Animation, le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Départemental.
- Fait part de l'audition de l'école de musique.

Monsieur BONIN, Adjoint au Maire :

- Fait part du devis reçu par l'entreprise AJ3M pour l'installation d'une structure et d'une balançoire pour enfants d'un montant de 17 690,04 € HT intégrant le projet « Réalisation de toilette sèche et aménagement d'un espace intergénérationnel ».

Fin de la séance à 21 h 00

À THOREY EN PLAINE, le 21 juin 2023

